

# Lettre du Maire - 1er Septembre 2016

## La lettre du Maire

Trappes-en-Yvelines - 1<sup>er</sup> septembre 2016

### SPÉCIALE RENTRÉE SCOLAIRE

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord je souhaite à toutes et à tous, et plus particulièrement à vos enfants, une très bonne rentrée scolaire 2016 - 2017 à Trappes-en-Yvelines.

La réussite et l'investissement des 4 000 jeunes Trappistes scolaires dans les 26 écoles maternelles et élémentaires de la ville constituent le pilier de l'équipe municipale. Nous consacrons plus de 14 millions d'euros aux actions éducatives et périscolaires. Il s'agit du budget le plus important de la ville.

#### Revenir l'année à l'école dès le plus jeune âge

Cette rentrée scolaire est marquée par le développement de la scolarisation précoce des enfants dès l'âge de deux ans. Ce dispositif, dans lequel nous sommes très impliqués, permet de nombreux avantages. Il favorise une meilleure appropriation du langage, représente un facteur de socialisation et contribue à réduire les inégalités sociales.

Ainsi les jeunes élèves de 2 ans jeunes enfants y ont été inscrits en août 2016 dans les écoles maternelles Curie, Lagrange, Bouillon et Curie sur une liste d'attente de 14 à 20 élèves, tout en maintenant tous les élèves par classe. De même le nombre d'élèves scolarisés en 3 ans a permis certains à partir de septembre 2016 comme également une bonne réussite de nous en avoir plus de 40 % des enfants de 2 à 3 ans qui avaient été inscrits en 2015-2016.

La ville poursuit par ailleurs ses engagements dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, en proposant à tous les enfants des activités culturelles, sportives et périscolaires de qualité. Toutes ces actions s'inscrivent dans notre Projet éducatif de territoire, mis en œuvre depuis 2013 et dans un cadre de suivi, composé de représentants de l'Éducation nationale, de parents d'élèves et d'agents municipaux, toutes choses à part.

#### Poursuivre l'indépendance résidentielle de nos élèves

Pour offrir à chaque enfant la meilleure chance de réussite, nous avons travaillé, comme chaque année, à l'implication des parents dans les écoles. En effet, l'attribution des places scolaires pour Curie et Lagrange nécessite la présence des élèves Mollat et Clément par des parents de notre ville dans le cadre du chantier « une semaine d'efforts » : réduction de voitures et de places de stationnement dans différentes écoles...

Par ailleurs, afin de simplifier l'accès des parents Curie, nous avons mis en place un service de conseil de proximité, nous sommes devenus l'organisme de concertation d'une semaine dédiée dans le quartier Curie.

Enfin, nous avons fait le choix de développer le numérique à l'école. Après les CDI (qui restent, comme les classes de CDI et doublement de nos classes avec des ordinateurs interactifs (OIR) nous effectuons également le déploiement de nos ordinateurs, afin de faciliter des usages pédagogiques à l'école en 10 à 15 classes.



 **01 30 69 17 00** [www.trappes.fr](http://www.trappes.fr)  
Mairie de Trappes - 1, place de la République - CS9544 - 78197 Trappes cedex

## Lettre du Maire - 1er Septembre 2016 PDF



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)